



ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

Rapport annuel

31 décembre 2015

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

RAPPORT DE GESTION

Identification et politique d'investissement	3
Frais de gestion	14

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	15
Bilan Passif	16
Hors-Bilan	17
Compte de résultat	18

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	19
Evolution de l'actif net	21
Ventilation des souscriptions / rachats	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	23
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	24
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	24
Ventilation par nature des créances et dettes	25
Complément d'information	26
Affectation du résultat	28
Résultats et autres éléments	29
Inventaire Détaillé	30

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	31
---------------	----

Identification

Le FCPE est classé dans la catégorie « Diversifié ». Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers de la zone euro ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

Objectif de gestion et stratégie d'investissement :

Le fonds a une stratégie de constitution d'un portefeuille diversifié, investi tant sur les marchés obligataires qu'actions de la zone euro. Le fonds a pour objectif de gestion de fournir une performance égale à son indicateur de référence.

L'indicateur de référence du FCPE est un indice composite :

- 50% Barclays Capital Euro Aggregate coupons réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : LBEATREU).
- 50% Euro Stoxx dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture, (code Bloomberg : SXXT).

L'indice Barclays Capital Euro Aggregate est composé de titres obligataires émis en euros et bénéficiant d'une notation « Investment grade ». L'indice comprend principalement des obligations d'États, d'entreprises et d'émetteurs quasi-souverains et des obligations sécurisées. Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

L'indice Euro Stoxx rassemble plus de 300 valeurs de la zone euro représentant l'activité économique de douze pays de la zone euro.

La gestion du fonds réside principalement dans la sélection et le suivi d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne. Une diversification efficace et une connaissance approfondie des caractéristiques des fonds sous-jacents permettent, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement du fonds.

Par ailleurs, le FCPE dispose d'un mode de gestion socialement responsable fondée sur l'intégration dans les choix d'investissement de critères sociaux et environnementaux.

Ainsi, les parts ou actions d'OPC, entrant dans sa composition sont, dans un premier temps sélectionnés sur des critères extra-financiers, et dans un second temps sur des critères financiers.

I. Critères extra-financiers

Le champ de l'analyse et de la gestion extra-financière (ESG/ISR) d'Agicam est articulé autour de comités ad-hoc :

- « **CROIRE** », acronyme du « Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable » est au cœur du processus de gestion socialement responsable d'Agicam. Il a pour mission de traduire les valeurs et les engagements d'AG2R LA MONDIALE en une critériologie « ESG ». Il est le lieu où s'organise le lien entre Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et Responsabilité Sociétale de l'Investisseur (RSI) ;
- Le Comité d'application et de proposition en Investissement Socialement Responsable (ou « **CAP-ISR** ») rassemble mensuellement les membres du Directoire d'Agicam, les équipes de gestion, la cellule d'analyse ISR du groupe AG2R LA MONDIALE, le contrôle des risques et les équipes commerciales.

Les critères extra financiers sont définis pour les fonds gérés par Agicam autour d'un filtre socialement responsable (A) et pour les fonds qui ne sont pas gérés par Agicam, autour d'un processus de sélection prédéfini (B).

A. Filtre socialement responsable d'Agicam :

Les émetteurs entrant dans la composition des OPC d'Agicam font l'objet d'une sélection préalable basée sur des critères extra-financiers centralisés dans un outil propriétaire dénommé « Ethis Screening ». Cette interface est alimentée par des données issues d'agences d'évaluation externes et par les recherches menées par la cellule d'analyse ISR du Groupe AG2R LA MONDIALE. Ainsi :

- Les émetteurs privés sont sélectionnés au regard de la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à leur activité et des moyens mis en œuvre pour y répondre. Les enjeux sont pondérés en fonction de l'importance de leur impact sur la société civile, l'environnement, les ressources humaines (salariés, fournisseurs et sous-traitants), les clients et les actionnaires. La sélection est basée sur des données provenant d'agences d'évaluation spécialisées. L'équipe interne génère un classement qui permet d'établir une sélection des entreprises les plus responsables. Elle approfondit également l'analyse, notamment à travers des rencontres avec les émetteurs, amenant parfois à un ajustement des notes. Cette approche est dite « Best-in-Class », c'est-à-dire que les meilleurs émetteurs privés d'un secteur donné seront éligibles d'un point de vue ESG. L'approche « Best-in-Class » opérée par Agicam permet d'obtenir une note ESG médiane par secteur. Ainsi, la première moitié des entreprises du secteur en question qui aura une note supérieure à la médiane sera éligible d'un point de vue ISR, tandis que la deuxième moitié sera non éligible. Agicam utilise également un filtre dit « normatif ». Ce filtre normatif exclue tous les émetteurs privés n'ayant pas ratifié le Global Compact des Nations Unies de l'univers d'investissement ISR.

- Les émetteurs parapublics et supranationaux sont choisis pour la concordance entre leur mission et les valeurs prônées par le référentiel du CAP ISR.

- Les émetteurs étatiques sont évalués par Agicam sur la base de leur comportement envers leurs habitants, ceux du reste de la planète et l'environnement.

B. La sélection des fonds externes :

Les parts ou actions des OPC externes sélectionnés par la gestion et le CAP ISR intègrent une dimension d'investissement responsable dans le process d'analyse des titres. La manière dont les critères ESG sont pris en compte dans la définition de l'univers investissable diffère d'un fonds à l'autre. L'analyse prend en compte la nature du ou des filtres ESG appliqués (Best in Class, Best in Universe, exclusions, filtre normatif etc.) et l'impact de ces filtres sur l'univers investissable et sur la construction de portefeuille (par exemple surpondération systématique des titres les mieux notés etc.).

Le filtre doit être cohérent avec la philosophie ESG, l'objectif recherché et le processus d'analyse ESG déployé. Il doit avoir un effet sensible sur l'univers investissable mais ne doit pas être restrictif au point de biaiser fortement les performances ou de conduire le gérant à ne pas pouvoir dégager de valeur ajoutée.

A l'issue de cette revue, si les OPC ne répondent pas à ces critères, Agicam n'investira pas dans ces fonds.

II. Critères financiers

La gestion financière du fonds repose, dans un premier temps, sur la qualification par le comité stratégique des phases du cycle économique. L'étude des agrégats des principaux pays développés (Europe, États-Unis, Japon) et émergents permet l'élaboration d'un scénario macroéconomique central. Les taux de croissance, les principaux indicateurs d'activité, l'évolution des indices de prix et les indicateurs précurseurs conjoncturels sont analysés afin de positionner les différentes zones géographiques dans le cycle. Des scénarii économiques alternatifs sont également probabilisés.

Au terme de cette étude, les anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt directeurs, des taux de change et d'évolution des marchés d'actif sont formulées.

Les conclusions du comité stratégique servent donc de point d'entrée au comité « multigestion », en charge du déploiement et de l'optimisation du scénario macroéconomique et stratégique central.

Ce comité assure également le suivi ligne à ligne des positions du fonds et veille à ce que les performances des fonds sous-jacents soient conformes aux objectifs de gestion annoncés.

Pour ce faire, les bases de données Morningstar Direct et Bloomberg alimentent des outils de suivi de performances et de risques. Ces bases autorisent également le suivi d'indicateurs tels que le classement sur différentes périodes, le ratio d'information, le ratio de sharpe, la volatilité...

Cet examen quantitatif est enrichi par une analyse qualitative lors d'un entretien avec les équipes de gestion des fonds sous-jacents.

Des rencontres périodiques sont organisées ensuite pour s'assurer que les styles de gestion sont bien respectés et qu'aucune déviation inopportune de performance n'intervienne.

Si tel devait être le cas, le comité « multigestion » prononce la mise sous surveillance du fonds concerné et procède à l'examen approfondi des causes de ces déviations. »

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.

Composition du fonds :

Le FCPE pourra être exposé aux classes d'actifs et instruments financiers indiqués dans le tableau suivant :

Classe d'actifs et instruments financiers	Exposition minimum	Exposition maximum
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « actions de pays de la zone euro » et/ou « actions françaises »	30% de l'actif net du fonds	70% de l'actif net du fonds
Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « monétaire », « monétaire court terme » et/ou « obligations et autres titres de créances libellés en euro »	30% de l'actif net du fonds	70% de l'actif net du fonds

Le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif dans les OPCVM suivants gérés par Agicam :

- ALM OBLIG EURO ISR ;
- ALM ACTIONS ZONE EURO ISR.

Le DICI et le prospectus de ces OPCVM sont disponibles sur le site internet d'Agicam : www.agicam.fr.

Les OPC « obligataires » dans lesquels le FCPE est investi pourront eux-mêmes investir dans la limite de 10% de leur actif dans des obligations convertibles et/ou titres spéculatifs (high yield) et/ou fonds communs de titrisation.

Par ailleurs, les OPC sous-jacents pourront investir dans des instruments financiers à terme négociés de gré à gré.

Instruments utilisés :

Les instruments pouvant être utilisés sont les suivants :

- Les parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne) dont les OPC d'OPC de droit français ou établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ;

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Le fonds pourra être exposé indirectement aux facteurs de risques suivants, via l'investissement dans des OPC sous-jacents :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription le cas échéant) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions :

Il s'agit du risque de dépréciation des actions sur lesquelles le portefeuille est investi, via l'investissement dans les OPC sous-jacents. Une baisse éventuelle du marché action aura un impact baissier sur la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, le FCPE peut investir, via ses OPC sous-jacents, dans des actifs en petites et moyennes valeurs. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés des petites et moyennes capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs contraintes spécifiques, peuvent présenter des risques notamment de liquidité et de volatilité pour les investisseurs.

Risque lié à la sélection ISR (Investissement Socialement Responsable) :

La sélection ISR (filtrage éthique) validée par le Comité d'application et de proposition en Investissement Socialement Responsable et le comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable de la société de gestion peut amener la performance et la volatilité du FCPE à s'écarter de celles de l'indicateur de référence.

Risque de taux :

Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêts sur les marchés obligataires, qui provoque une baisse du cours des obligations. Une hausse éventuelle du marché de taux entraînera une baisse de la valeur liquidative du fonds. Le risque de taux d'intérêt est généralement d'autant plus important que l'échéance du titre de créance est longue.

Risque de crédit :

Il est lié à l'incapacité d'un émetteur à honorer ses dettes. Une augmentation du risque crédit peut conduire à une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie :

Risque de défaillance d'un intervenant l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPC sous-jacent (livraison, paiement, remboursement, etc.....).

Le FCPE est exposé indirectement aux risques suivants à titre accessoire, via l'investissement dans des OPC sous-jacents :

Risque lié à la détention de titres spéculatifs :

Il s'agit des investissements dans des titres dont la notation est basse ou dans des titres émis par des émetteurs dont la notation est également basse. Ils sont considérés comme en partie spéculatifs et donc risqués.

Risque de change :

Ce risque concerne les titres détenus en portefeuille libellés en devises et réside dans le risque de variation du prix des devises par rapport à l'euro. Une dépréciation des devises par rapport à l'euro aura un impact baissier sur la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux titres de titrisation :

Via l'investissement dans des fonds communs de titrisation, l'OPC sous-jacent peut présenter un risque de crédit reposant principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles :

Les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC sous-jacent.

Durée de placement recommandée :

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Affectation des sommes distribuables :

Capitalisation dans le fonds.

Traitement des actifs non liquides :

Sans objet.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Analyse macro-économique

Après une croissance du Produit Intérieur Brut mondial de +2,8% en 2014, les estimations de la croissance mondiale pour 2015 pointent vers une nouvelle année de croissance, évaluée à +2,6%.

2015 aura toutefois été marqué par la violente chute des prix du pétrole, dont les conséquences positives pour les consommateurs ont été en partie occultées par les difficultés rencontrées par les producteurs. La Russie et le Brésil, pénalisés par ce mouvement de baisse généralisée du prix des matières premières, enregistrent ainsi des reculs de plus de 3% de leur PIB. L'origine de cette baisse est tout à la fois liée aux craintes sur la demande de barils notamment en provenance de Chine où le ralentissement conjoncturel inquiète les investisseurs et aux capacités de production excédentaires nées de l'extraction des huiles de schistes aux Etats-Unis. Le baril de pétrole, qui avait débuté 2015 à 53 dollars le baril, termine l'exercice 2015 à 37 dollars.

Dans ce contexte, en zone euro, la reprise a été conforme aux attentes, la croissance atteignant +1,5%. Malgré des éléments de déstabilisation politique, l'Espagne (+3,1%) est restée très dynamique cette année ; l'Italie quant à elle ne sort que timidement de la récession et affiche une croissance de son Produit Intérieur Brut de +0,7%. L'Allemagne, pénalisée par le ralentissement conjoncturel des pays émergents ne progresse que légèrement (+1,5%). En France, le PIB est attendu en hausse de 1,1%, en partie grâce au soutien de la consommation. La baisse de l'euro, notamment contre dollar, a constitué un puissant facteur de soutien à la conjoncture européenne. L'évolution de la parité eurodollar a permis à la devise européenne de se déprécier de près de 10% cette année, autorisant ainsi un gain de compétitivité sur la scène internationale des entreprises européennes.

Aux États-Unis, l'amélioration continue du marché du travail a soutenu les dépenses des ménages. Le taux de chômage aux Etats-Unis s'élève désormais à 5%, un niveau proche du plein emploi. L'effondrement des prix du pétrole a cependant fait chuter les investissements dans l'industrie extractive. La croissance américaine a été de l'ordre de 2,5%.

En Chine, malgré les turbulences financières qu'a connues le pays durant l'été, la croissance économique est restée solide, proche de 7%. En revanche, et malgré une politique monétaire accommodante, l'activité au Japon a été décevante : la croissance du Produit Intérieur Brut ne devrait pas dépasser +0,7%, principalement du fait de la contraction de la demande domestique.

Dans ce contexte, les taux monétaires européens sont, tout au long de l'année, restés en territoire négatif. La décision en fin d'année de la Banque Centrale Européenne d'abaisser à nouveau le taux de dépôts a un peu plus encore pénalisé des marchés monétaires destinés à fournir durablement des performances très faibles dans les années à venir.

Sur l'ensemble de l'année, les rendements des emprunts d'États à long terme européens ont enregistré une plus forte volatilité que les années précédentes. Ils finissent en légère hausse en France (passant de 0,86% à 1,01%). En nette baisse en Italie, ils permettent une performance de 1,8% en 2015 de l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans (une baisse des rendements obligataires correspondant à une hausse du prix des obligations).

Enfin, malgré une baisse de 6,2% sur le seul mois de décembre, l'indice boursier parisien le CAC 40 a progressé de presque 12% en 2015 (dividendes réinvestis). Les actions européennes enregistrent une performance similaire (+10,3%).

Les actions américaines ont quant à elles enregistré une performance de 12,9% exprimée en euro. L'effet de change qui s'élève à +10,2% profite pleinement aux investisseurs européens.

Les actions émergentes ont enregistré un repli de 5,2% sur l'année.

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le fonds ALM ES Equilibre Euro ISR est en ligne par rapport à son indice de référence.

Une légère surpondération sur les actions a été maintenue une bonne partie de l'année avant de revenir à la neutralité lors du quatrième trimestre.

La poche obligataire est investie dans le fonds ALM Oblig Euro ISR dont voici le commentaire de gestion :

Deux grandes options ont été prises au cours de cette année 2015 :

- le pari du rétrécissement des écarts de taux entre les différents pays de la zone Euro sous l'effet du programme d'achat de titres publics européens (PSPP) et de l'amélioration de la situation économique et financière des pays concernés ; en cela le portefeuille a été surpondéré sur l'Italie, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal. Chaque pays avait ses propres histoires pour expliquer le resserrement mais les deux meilleurs paris ont été l'Italie et l'Irlande :

• L'Italie grâce aux réformes menées par le gouvernement, l'arrêt de la dégradation de son économie et la profondeur de son marché de dettes.

• L'Irlande a été et est une vraie « recovery » à l'anglo-saxonne, avec un déficit qui se réduit à la vitesse grand V, une reprise économique exponentielle et un déficit/PIB qui repassera sous les 100% en 2017 : tout ceci lui a permis de retrouver le club des « semi-core » en fin d'année.

- la constitution d'une poche d'obligations du secteur privé importante en taille mais pas en duration concentrée sur du moins de 5 ans de maturité essentiellement afin de profiter du portage offert par les spreads avec les emprunts d'Etat du cœur de l'Euro.

L'exposition du fonds par rapport à la sensibilité de son indice a évolué au cours de l'année dans un intervalle assez serré de 90%-105%.

Pour en revenir au déroulement de l'année écoulée, trois grandes phases peuvent s'en dégager :

- Une période d'accumulation et d'excès correspondant à la période d'anticipation de la mise en place du programme d'achat de titres publics de la Banque centrale Européenne (PSPP) qui a été annoncé début janvier et mis en application au mois de mars ; cette période s'étend sur les quatre premiers mois de l'année ; la partie de courbe favorisée était le 10 ans et au-delà avec une sensibilité qui naviguait entre 90 et 105%. Le portefeuille était bien positionné puisque qu'il surperformait de 0,48% son indice de référence.

- Une période de « purge » du marché qui a duré jusqu'à la fin du semestre ; le mouvement a été très violent et volatil avec des taux à 10 ans qui sont remontés de presque 1% en un mois et demi. Le portefeuille a mal traversé cette période de stress, la surperformance ayant été abandonnée. Cette période a également correspondu avec le mélodrame grec et avec un phénomène qui devient récurrent et criant en fin de trimestre sur le marché du crédit : un écartement des spreads dû à un manque de liquidité de ce marché. Au cours de cette période, la sensibilité du portefeuille a peu bougé, le mouvement de vente du marché ayant été violent et peu prévisible. L'exposition sur l'Italie et l'Espagne a été allégée devant le risque grec au profit essentiellement de la dette allemande.

- La dernière période qui correspond au second semestre a vu un retour au calme et le plein effet du PSPP de la BCE et ce malgré la crise chinoise de l'été. Pendant cette période, le marché s'est installé dans une bande de fluctuation allant de 0,8% à 0,4% sur le 10 ans allemand la borne haute baissant vers 0,65% en fin d'année suite aux révisions en baisse des perspectives d'inflation en Europe ; cette dernière a incité la BCE à rallonger son PSPP et à abaisser son taux de dépôt à -0,3%. La sensibilité est restée dans une fourchette 95%-100%. La part des périphériques a été ré-augmentée au fur et à mesure ;

toutefois, les résultats des élections portugaises début Octobre et l'incertitude pesant sur l'élection espagnole de décembre nous ont incité à réduire leur surpondération. L'Irlande, aussi a été réduite une fois atteint un écart de taux de 20cts par rapport à la France.

L'élément nouveau de cette fin de semestre a été l'effondrement des prix du pétrole et les soubresauts de l'économie chinoise : ces deux éléments questionnent sur la possibilité d'une hausse de l'inflation vers les objectifs de la BCE à terme et donc à la possibilité des taux de remonter significativement en 2016.

En ce qui concerne la gestion de la poche actions, constituée d'ALM Actions Zone Euro ISR, le commentaire annuel est le suivant :

Les perspectives macroéconomiques pour l'année 2015 militaient pour privilégier les entreprises de la zone euro au détriment de celles exposées aux économies émergentes. Dans ce contexte, les secteurs bancaire, média, Construction, immobilier, télécom ont été surpondérés au sein du fonds. A l'inverse, le secteur pétrolier, les utilities, les produits de base, le secteur industriel et l'automobile étaient eux sous représentés dans le fonds ou ont été allégés en 2015.

Le premier semestre de l'année a été favorable à l'allocation du fonds qui bénéficiait de l'alignement des planètes que sont la baisse de l'euro/dollar qui a permis de faire ressortir des gains sur la translation des résultats des sociétés des taux très bas permis par la mise en place de mesures non conventionnelles par la BCE et la forte baisse du baril qui donnait du pouvoir d'achat au consommateurs.

Le troisième trimestre a quant à lui laissé la place aux doutes macroéconomiques nés de la baisse violente du baril. Des craintes sur la trajectoire de l'inflation, sur la politique monétaire de la FED, sur l'état de santé des économies américaine et chinoise provoquaient une chute des indices actions qui abandonnaient en quelques semaines la quasi-totalité de leurs gains annuels.

Le dernier trimestre de l'année 2015 a été très positif : l'eurostoxx s'adjugera une performance de 6,5% (dividendes réinvestis) permettant à l'indice de clôturer l'année sur une hausse de 10,22%. Les écarts ont toutefois été importants au sein de la zone euro : le Dax progresse de 11,21%, l'BEX affiche lui un recul de -0,16%.

Si septembre a été marqué par le « Volkswagengate » (et l'impact négatif qui en découlait pour le fonds), le dernier trimestre a vu le secteur automobile et le titre Volkswagen en particulier s'adjuger la meilleure performance de l'indice sur la période.

Le fonds avait cependant cédé la ligne Volkswxagen, la tricherie ayant provoqué l'exclusion de la valeur de la liste des sociétés éligibles. 2015 restera l'année Volkswagen pour le fonds puisque cette ligne « coûtera » au fonds 0,93% de performance en cumulé perte et manque à gagner.

Le dernier trimestre aura également acté la capitulation du marché sur le secteur des médias et des banques : ces deux secteurs, pénalisés par la faiblesse de la croissance en zone euro, s'adjugent les plus mauvaises performances trimestrielles avec des performances respectives de -2,51% et +0,72%.

Au niveau des valeurs, la performance du fonds aura été tirée cette année par des histoires spécifiques de valeurs. Le meilleur contributeur aura été Thales (+55%), Veolia (+52%), Airbus (52%) mais également une valeur que l'on trouve dans le secteur pétrolier Neste corp (+42%) (Compagnie de raffinage qui bénéficie à plein de la baisse du baril de pétrole).

Les contre performeurs sont donc Volkswagen, RWE (-52%), EDF (-37%) ou encore Banco Santander (-31%).

(*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

3. Perspectives

Perspectives 2016 : la croissance mondiale pourrait atteindre 3%

Les prix du pétrole devraient remonter graduellement, du fait d'une demande en hausse modeste mais régulière et d'une offre stable. L'activité mondiale devrait accélérer, avec une croissance plus soutenue en zone euro et au Japon, une reprise en Russie et une moindre contraction au Brésil. L'inflation devrait accélérer dans les pays développés, pour revenir vers l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) : soit 2% aux États-Unis et 1% en zone euro. Une hausse des prix de l'énergie pousserait même l'inflation temporairement au-dessus de ces niveaux en cours d'année. La remontée des prix pourrait contribuer à une hausse des taux longs, surtout aux États-Unis, où la Fed devrait progressivement augmenter son taux directeur, qu'elle souhaite voir à 1,5% en fin d'année. La BCE au contraire, poursuivra sa politique monétaire de taux négatifs et d'achat d'obligations (60 Mds € par mois). Les taux monétaires européens devraient donc rester négatifs ou nuls toute l'année. La divergence des politiques monétaires américaines et européennes devrait laisser le dollar relativement fort sur le marché des changes. Face à la faiblesse des rendements monétaires et obligataires, les investisseurs européens devraient continuer de favoriser les marchés boursiers et l'immobilier.

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.

En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II. Performances

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net	36 965 398,95 €	40 935 830,82 €	43 828 893,14 €	49 523 720,45 €	57 134 595,48 €
Nombre de parts	1 032 083,5502	1 005 444,3505	954 219,6164	1 020 798,1239	1 111 261,9874
VL	35,81 €	40,71 €	45,93 €	48,51 €	51,41 €
Performance cumulée du FCPE	-8,69%	13,68%	12,82%	5,62%	5,98%
Performance cumulée de l'indice de référence: 50% Barclays Capital Euro Aggregate coupons réinvestis + 50% Euro Stoxx dividendes réinvestis*	-7,57%	11,70%	11,28%	5,27%	6,24%

* Changement d'indice de référence le 18/09/15 (Anciennement 50% Euro Stoxx (Clôture sans DR) + 50% Euro MTS 3-5 ans (Clôture avec CR)).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe ;
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

Le code de transparence du fonds est également disponible sur le site internet d'Agicam.

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

IV. DICI et règlement

Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

Le 18 septembre 2015 :

- Changement de dénomination; modification de la stratégie d'investissement (passage à OPC d'OPC), mise à jour du processus de filtre extra-financier, modification de l'indicateur de référence, précision sur les modalités de calcul et baisse des frais de gestion indirects à 1,50% max., augmentation des frais de souscription à 5,00% max, insertion d'une clause Dodd Frank, modification de la composition du conseil de surveillance.

Le 16 février 2015 :

- Mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	12 908 065,30	2 316 278,88
AG2R LA MONDIALE OBLIGATIONS ISR	14 253 052,03	729 763,30
ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C	5 762 767,31	6 746 106,61
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE I	0,00	7 136 600,50
METROPOLE VALUE SRI FCP	0,00	4 202 019,00
SYCOMORE SELECTION CREDIT-I	0,00	4 081 000,00
PV SUST.BD EURO CORP.I C. 3DEC	0,00	3 560 880,00

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

Caceis FA
1/3, place Valhubert -75013 Paris

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion	0,80%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,42%
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,46%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0,04%
Autres frais supportés par l'OPC	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1,22%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 31/12/2015

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DÉPÔTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS	56 994 868,17	49 458 694,49
Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	56 994 868,17	49 458 694,49
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	56 994 868,17	49 458 694,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instrument financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
CRÉANCES	-	10 957,07
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	10 957,07
COMPTES FINANCIERS	182 254,20	89 674,94
Liquidités	182 254,20	89 674,94
TOTAL DE L'ACTIF	57 177 122,37	49 559 326,50

Bilan Passif

Bilan Passif au 31/12/2015

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital	52 721 765,67	49 884 481,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	4 853 324,39	8 498,75
Résultat de l'exercice (a, b)	-440 494,58	-369 259,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	57 134 595,48	49 523 720,45
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	42 526,89	35 606,05
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	42 526,89	35 606,05
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	57 177 122,37	49 559 326,50

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 31/12/2015

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 31/12/2015

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	8,81	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	8,81	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	194,20	62,76
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	194,20	62,76
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-185,39	-62,76
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	416 857,77	356 813,67
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-417 043,16	-356 876,43
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-23 451,42	-12 383,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-440 494,58	-369 259,76

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont fixés à 0.80% TTC maximum de l'actif net. Ces frais sont à la charge du fonds.

Sur la période, le taux de frais de gestion et de fonctionnement s'élève à 0.80% TTC de l'actif net.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 31/12/2015

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	49 523 720,45	43 828 893,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	10 882 860,82	7 257 831,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-6 240 528,05	-4 058 812,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 556 820,46	8 297,28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 171 883,12	2 844 387,72
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 943 562,03	9 115 445,15
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 115 445,15	-6 271 057,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-417 043,16	-356 876,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	648,08	-
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	57 134 595,48	49 523 720,45

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Exercice 2015 : Soulte sur fusion de 648,08

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 31/12/2015

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 882 860,82	7 257 831,26
Versements de la réserve spéciale de participation	1 715 647,06	2 126 143,50
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	3 837 024,49	4 466 343,31
- versements volontaires des salariés	2 562 571,81	3 074 552,76
- abondements de l'entreprise	1 274 452,68	1 391 790,55
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	5 330 189,27	665 344,45
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	30 456,19	31 536,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	6 240 528,05	4 058 812,52
Rachats volontaires des salariés	4 742 145,83	3 731 518,64
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 498 382,22	327 293,88

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	182 254,20	0,32
Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	182 254,20	0,32	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Total des créances		-
Dettes	Frais de gestion	- 42 526,89
Total des dettes		- 42 526,89
Total dettes et créances		- 42 526,89

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	209 889,3741	10 882 860,82
Parts rachetées durant l'exercice	-119 425,5106	-6 240 528,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 111 261,9874	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	43 483,07
Montant des commissions de souscription perçues	43 483,07
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-43 483,07
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-43 483,07
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	31/12/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	438 578,49
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	21 720,72

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2015
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			56 994 868,17
	FR0007021324	AG2R LA MONDIALE OBLIGATIONS ISR	28 426 138,09
	FR0000984346	ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	28 568 730,08
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			56 994 868,17

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-440 494,58	-369 259,76
Total	-440 494,58	-369 259,76

	31/12/2015	31/12/2014
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-440 494,58	-369 259,76
Total	-440 494,58	-369 259,76

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 853 324,39	8 498,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 853 324,39	8 498,75

	31/12/2015	31/12/2014
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 853 324,39	8 498,75
Total	4 853 324,39	8 498,75

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	36 965 398,95	40 935 830,82	43 828 893,14	49 523 720,45	57 134 595,48
Nombre de titres	1 032 083,5502	1 005 444,3505	954 219,6164	1 020 798,1239	1 111 261,9874
Valeur liquidative unitaire en EUR	35,81	40,71	45,93	48,51	51,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	1,69	-	4,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,18	-0,27	-0,32	-0,36	-0,39

Inventaire des instruments financiers au 31/12/2015

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AG2R LA MONDIALE OBLIGATIONS ISR	EUR	8 633	28 426 138,09	49,75
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	EUR	1 828 984	28 568 730,08	50,00
TOTAL FRANCE			56 994 868,17	99,75
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			56 994 868,17	99,75
TOTAL Organismes de placement collectif			56 994 868,17	99,75
Dettes			-42 526,89	-0,07
Comptes financiers			182 254,20	0,32
Total portefeuille titres			56 994 868,17	99,75
Dettes			-42 526,89	-0,07
Comptes financiers			182 254,20	0,32
Actif net			57 134 595,48	100,00

Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG Audit
Tour EOHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Épargne Salariale ALM ES EQUILIBRE EURO ISR (ex ALM EQUILIBRE EURO ISR)

14, rue Auber - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Épargne Salariale ALM ES EQUILIBRE EURO ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eoho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
776 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 776 726 417



Fonds d'Epargne Salariale

ALM ES EQUILIBRE EURO ISR (ex ALM EQUILIBRE EURO ISR)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

24 février 2016

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 24 février 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé